Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs

Mercredis

2025/2026

N° agrément DDCS :
0450121AP000525-E01
Groupe scolaire du Morvant
Rue Marius Morin
45110 Châteauneuf-Sur-Loire

N° agrément DDCS :
0450121AP000624-E01
Centre Marcel Dupuis
30 Rue du 8 mai 1945
45110 Châteauneuf-Sur-Loire
Tel : 06.74.22.92.87

Service affaires Scolaire/Enfance/Jeunesse
Ecole de Musique – 100 Allée des Cèdres
45110 Châteauneuf-Sur-Loire
Tel. : 02 38 58 50 53
02 38 58 39 23
secteurenfance@chateauneufsurloire.fr

Dates

L'accueil fonctionne chaque mercredi de l'année scolaire (hors période de vacances et jours fériés) du 03 septembre 2025 au 1er juillet 2026.

Horaires des accueils

Accueil du matin* **:** de 7h30 à 8h30

Journée : de 8h30 à 17h45
Demi-Journée : de 8h30 à 12h00-12h45 ou de 13h30 à 17h45

Accueil du soir* **:** de 17h45 à 18h45

**paiement à la demi-heure en supplément*

Locaux

Accueil de Loisirs Municipal
Centre Marcel Dupuis
30 Rue du 8 mai 1945
45110 Châteauneuf-Sur-Loire
Tel : 06.74.22.92.87

L'Accueil de Loisirs se déroule dans les locaux de l'école du Morvant jusqu'au 5 février 2025, suite au réaménagement du Centre Marcel Dupuis. Ces locaux nous sont mis à disposition pour cette période.

- En maternelle : 2 salles de classe, la salle de motricité, un vestiaire et une salle de sieste ainsi que salle de l'Accueil Périscolaire Maternelle.
- En élémentaire : 1 salle (sous le préau), ainsi que le bâtiment annexe composé d'une salle de classe, une salle de travaux manuels, une salle de motricité, la BCD et la salle de l'Accueil Périscolaire.

Dans le centre réaménagé, les locaux suivants sont mis à notre disposition :

Coté Littles

- Hall d'accueil
- 2 salles d'activités
- 1 salle de sieste
- des sanitaires
- Petite cour intérieure clôturée

Côté Libbles

- 2 salles d'activités
- Des sanitaires
- 1 cour extérieure clôturée avec un bac à sable

Côté Bubbles

- 2 salles d'activités
- des sanitaires
- 1 cour extérieure clôturée avec un bac à sable

Coté Gum's

- 2 salles d'activités :
- des sanitaires
- 1 cour extérieure clôturée avec un bac à sable

Note* : la ***salle bulles* *peut être utilisée par* ***tous les groupes d'âge*** *pour un temps de lecture, vidéo ou repos.*

Personnel

Directrice :

Septembre à juin : Laetitia DUSSUD : B.A.E.T.E.P / B.A.F.D. / B.A.F.A/ PSC1

Equipe d'animation :

Groupe Elémentaire :

- **Zoé JOBIDON** : BP JEPS
- **Tiffany BENARD** : B.A.F.A
- **Sandrine SIMON** : B.A.F.D. / B.A.F.A. / A.F.P.S.
- **Carole MOREAU** : B.A.F.A
- **Brigitte AUBRY** : B.A.F.A / B.A.F.D.
- **Jérémy BAILLEUL** : BAFA
- **Laurent STEFANI** : B.A.F.A
- **Laura DUCHON** : DUT Carrières Sociales

Groupe Maternelle :

- **Nelly SIMON :** B.A.F.A / B.A.E.T.E.P
- **Séverine MACHARD** : B.A.F.A. / C.A.P. Petite Enfance.
- **Alison GERMAIN** : B.A.F.A / B.A.F.D.
- **Laurie LEMOINE** : BPJEPS
- **Lisa VARIN** : B.A.F.A
-

Animateurs Suppléants :

- Les animateurs vacataires qui travaillent à l'année sur les écoles et qui sont disponibles.

Trajets en Minibus :

Conducteur : **Laetitia DUSSUD** : B.A.E.T.E.P / B.A.F.D. / B.A.F.A / PSC1

Personnel de service :

• Le matin : deux agents pour l'entretien des locaux

• Le midi : un cuisinier : Jérôme GAILLARD, des agents pour la préparation des repas, le service en salle et l'entretien.

Effectifs prévisionnels

Elémentaires : 84 enfants

Maternelles : 50 enfants

Les Finalités

• Être des lieux **d'accueil et d'accompagnement** pour les enfants âgés de à 3 à 12 ans fréquentant les écoles de Châteauneuf ; « espaces relais » entre les temps scolaires et la vie de la famille.

• Être des **lieux d'écoute, de dialogues d'échanges et de jeux** *(besoin fondamental chez l'enfant)* en respectant les **rythmes de vie** de chaque enfant en fonction des âges, des besoins et possibilités physiques et psychologiques de chacun, et de leur contexte familial et scolaire.

• Permettre de développer l'**apprentissage des règles de la vie en collectivité** en favorisant des notions de citoyenneté, de **respect**, mais aussi de tolérance, de solidarité et de reconnaissance de la diversité**.**

• Favoriser l'épanouissement **de la personnalité de l'enfant**, en contribuant à son éducation, en développant sa **socialisation** et l'acquisition progressive de son **autonomie** dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, de prise de responsabilité…)

• Développer l'accès à la **découverte de pratiques variées** et en donnant la possibilité à tous d'**évoluer** à l'aide de mise en place de diverses activités qui permettront à chacun de s'épanouir, de s'enrichir et de s'affirmer.

Les Moyens

- L'équipe pédagogique assure au quotidien la sécurité physique et morale de tous les enfants et cela dans tous les lieux d'activités. Pour les activités à l'extérieur du centre les groupes sortiront dans la mesure du possible, par groupes de deux animateurs qui assureront la surveillance de chaque instant.

- L'Accueil de Loisirs étant situé à l'intérieur du Centre Marcel Dupuis, les différents accès de communication devront être fermés. Portes intérieures fermées et grilles de la cour fermées (voir à clé). Une sonnette est disponible afin de pouvoir se signaler.

- Un contrôle des enfants sera assuré par une personne de l'équipe de direction (ou un animateur) le matin et le soir lors des arrivées et des départs des enfants. Tout départ d'enfant seul et autorisé par les parents, devra être systématiquement signalé à la Directrice.

- Toute présence de personnes extérieures à l'Accueil de Loisirs ou n'intervenant pas directement auprès des enfants n'est pas autorisée.

Déroulement

Arrivées et départs des enfants

L'arrivée des enfants peut avoir lieu entre 8h30 et **9h30**. La première heure d'accueil de **7h30** à 8h30 est destinée aux enfants dont les parents travaillent *(cette heure est facturée en supplément du prix de journée).*

L'accueil est assuré par un membre de l'équipe de direction ou d'animation. Ce dernier est chargé de noter la présence de l'enfant, de prendre en notes les différentes informations concernant les enfants et de renseigner les informations diverses des parents.

Le départ des enfants se fait dès **17h00** et peut durer jusqu'à **18h45**. L'accueil de 17h45 à 18h45 étant destiné aux enfants dont les parents travaillent *(cette heure est facturée en supplément du prix de journée).*

Toutefois, les départs des enfants peuvent avoir lieu sur des temps plus ouverts. Une possibilité est laissée aux parents de venir les chercher dans l'après-midi afin de permettre aux enfants de bénéficier :

- d'activités externes à l'accueil de loisirs
- d'un temps privilégié avec leurs parents si l'un d'entre eux finit sa journée de travail plus tôt.

Les personnes autorisées à venir chercher les enfants sont renseignées sur la fiche sanitaire (remplie lors de chaque inscription). Les représentants légaux sont tenus de signaler par écrit s'il y a un quelconque changement sans quoi l'équipe d'animation ne pourra laisser partir l'enfant avec une personne non autorisée au préalable.

Les temps d'accueil et d'activités libres

Lors de ces temps, ils peuvent faire ce qu'ils souhaitent dans leur salle : dessiner, lire, jouer à des jeux de société, de jeux de construction, etc.

Un animateur est présent dans chaque salle afin d'assurer leur sécurité, surveiller que tout se passe bien et répondre aux besoins ou désirs des enfants.

L'animateur est également en charge du contrôle des jeux, jouets, matériel de sa salle.

Les animations et le choix des activités

Les animateurs proposeront des activités dans différentes dominantes (manuelle, sportif, expression…). L'enfant pourra alors choisir en fonction de ses préférences.

Si un enfant ne veut vraiment pas participer à une animation il peut, tout à fait, jouer calmement à côté du groupe.

Un mercredi type :

De 7h30 à 9h30 :

Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs, pointage des enfants assuré par un animateur / direction. Temps libre pour les enfants avec un animateur par salle. A 9h30 : rangement des salles

Pour les moins de 6 ans :

9h45 :

Regroupement par groupes d'âges : temps d'échanges et de positionnement dans les activités, suivis du départ en activités. Les enfants de Grande Section passeront la journée dans les locaux de l'APS Maternelle Morvant.

Le repas : Le déjeuner a lieu au restaurant municipal situé sur le groupe scolaire du Morvant :

- à 11h45 pour les enfants de maternelle
- A partir de 12h pour les enfants d'élémentaire.

Déroulement :

- Les animateurs sont répartis sur les différentes tables et mangent avec les enfants.
- Le repas est servi à table. Les différents plats sont apportés par le personnel de cantine et sont partagés : les enfants apprennent à se servir seuls et à partager.

Les menus sont préparés sur place et servis par le cuisinier et les agents du service restauration. Le prestataire, la société API, et les locaux sont agrées par la D.S.V.

13h15/16h00 :

Les plus jeunes font la sieste ou un temps calme.

Au fur et à mesure que les enfants se lèvent, des activités sont mises en place.

Entre 16h00 et 17h00 :

Goûter : il peut être pris dans la salle rose ou dehors

De 17h00 à 18h45 :

Temps de jeux libres, départ échelonné des enfants.

18h45 : Fermeture du centre.

Pour les plus de 6 ans :

De 9h45 à 11h45

Il a été suggéré en collaboration avec l'équipe d'animation que sur ce temps de rassemblement l'enfant soit au cœur de ses propres envies ainsi que du déroulement de sa journée. Tout en respectant le rythme de chacun et du bon fonctionnement de l'Accueil.

Le repas : Le déjeuner a lieu au restaurant municipal situé sur le groupe scolaire du Morvant :

- à 11h45 pour les enfants de maternelle
- A partir de 12h pour les enfants d'élémentaire.

Déroulement :

- Les animateurs sont répartis sur les différentes tables et mangent avec les enfants.
- Le repas est servi à table. Les différents plats sont apportés par le personnel de cantine et sont partagés : les enfants apprennent à se servir seuls et à partager.

Les menus sont préparés sur place et servis par le cuisinier et les agents du service restauration. Le prestataire, la société API, et les locaux sont agrées par la D.S.V.

13h45/14h30 :

Temps calme ou temps de repos. Les plus grands peuvent choisir d'aller dans 3 salles "thématiques" : jeux de construction, dessin/perles, jeux de sociétés, lecture /Bricolage diverses et varié

Dans chaque salle est présent un animateur.

Rassemblement et départ en activité selon leur choix prédéfini le matin même

Entre 16h00 et 17h00 :

Goûter échelonné : il peut être pris dans la grande salle, dehors ou emporté sur le lieu d'activités à l'extérieur du centre

17h00 :

Retour impératif des groupes (temps de fin de journée)

De 17h00 à 18h45 :

Temps de jeux libres, départ échelonné des enfants.

18h45 : Fermeture du centre.

Pour les enfants qui partent entre 12h00/12h45 :

Les enfants sont confiés à une animatrice à partir de 11h45 au centre.

Pour les enfants qui arrivent à partir de 13h30 :

Un animateur les prend en charge au centre de loisirs.

Objectifs Pédagogiques et Moyens

Avant tout :

Les mercredis s'inscrivent comme un intermède dans la semaine scolaire, il est donc important de pouvoir offrir aux enfants un lieu de vie rassurant, divertissant, et reposant. Tout en respectant les besoins de chaque enfant l'équipe sera attentive aux rythmes de vie de chacun, aux besoins physiques, affectifs, à la fatigue…

⇨ *L'autonomie*

⇨ **Accompagner les enfants dans les gestes de la vie quotidienne**

- Lors du lavage de mains, du passage aux toilettes : pour les plus jeunes
- À table : accompagnement afin que les enfants se servent un maximum seul, mangent avec la fourchette pour les plus petits, apprennent à utiliser le couteau pour les plus grands... *Pour cela du matériel et des ustensiles adaptés sont à disposition des enfants (plats pas trop grands, rebords pas trop hauts et des petits pichets d'eau pas trop remplis)*
- Lors de l'habillage : apprendre à s'habiller seul, faire ses lacets, etc.

- Pendant les activités : les animateurs font avec les enfants et non à leur place, les laissent se servir seuls du matériel quand c'est possible, les associent au rangement (nettoyage de la table, lavage de la peinture)

⇨ **Construire les règles de vie avec les enfants :** des affiches et des panneaux seront placés dans les différents lieux du centre afin que chacun se responsabilise sur le respect de ces règles.

⇨ **Gestion des affaires personnelles** : chaque enfant est responsable de ses affaires.

⇨ **Mise à disposition de jeux** auxquels les enfants ont accès librement : ils doivent gérer leur utilisation et le rangement.

⇨ *Le partage*

⇨ **Intégrer la notion de partage et de vivre ensemble**

- Favoriser les échanges avec les enfants à travers les discussions
- Installation de différentes salles de jeux où les enfants peuvent jouer ensemble
- Mise à disposition de matériel, jeux, jouets
- Se respecter les uns, les autres
- Développer et encourager la solidarité, l'entraide, l'acceptation des autres, la différence

⇨ **Favoriser le partage dans la communication avec l'équipe d'animation**

- Chacun doit prendre sa place, s'exprimer et être écouté.

⇨ **Etablir une relation et une communication de qualité avec les familles**

- Un panneau baptisé *"les Z'infos d'la semaine"* est disposé dans le hall d'accueil afin de communiquer tous les événements importants de la semaine (sorties, baignades, notes diverses, etc.)
- Un animateur est également présent chaque matin et chaque soir aux heures d'accueils afin de dialoguer et échanger avec les familles.

⇨ **Dans la communication et le relationnel avec les enfants** :

- Lors de tous les temps de la journée (temps d'activités, repas, temps informels), les animateurs veillent au respect mutuel de tous en reprenant les comportements ou les vocabulaires trop grossiers. Ils incitent les enfants à s'entraider. Lors des activités manuelles nous incitons les enfants ayant réussi une étape à aider les enfants moins à l'aise.
- Afin de faciliter le dialogue et obtenir le ressenti des enfants, l'équipe d'animation échange avec les enfants sur leur avis, leurs envies et demandes.
- Les animateurs encouragent les échanges de savoirs et de connaissances que ce soit au niveau des enfants ou des adultes. Si un enfant ou un adulte connaît la technique pour faire une activité : bracelets, scoubidous, pliage, il faut l'encourager à l'apprendre aux autres. Les enfants peuvent apprendre des techniques aux adultes car les enfants ont des connaissances à partager eux aussi.

⇨ *Le respect*

⇨ **Respecter l'enfant en tant qu'individu :** pour cela l'équipe d'animation doit veiller à :

- *Valoriser les bons comportements :* plutôt que de punir les mauvais
- *Respecter le rythme de vie des enfants :* même si nous avons des contraintes horaires (notamment pour le midi) et même si nous vivons en collectivité, une attention particulière doit être portée à chaque enfant. Les animateurs doivent veiller à ce que chacun trouve sa place. Les animateurs observent les enfants afin de détecter leurs envies et leurs besoins (besoin de calme, de se poser ou au contraire de bouger et de décompresser).

- *Recueillir les idées, les envies et les ressentis des enfants :* même si certains enfants sont petits et que cela n'est pas facile puisqu'ils ont du mal à formuler les choses, il est important d'être à leur écoute.

⇨ **Respecter le matériel et les locaux :** Que ce soit les enfants ou les adultes : chacun doit respecter le lieu dans lequel il se trouve. Cela implique de prendre soin du matériel et des équipements utilisés et de laisser dans la mesure du possible les locaux propres. Il est important de respecter ainsi le travail des agents d'entretien et cela prépare les enfants à leur vie future.

⇨ **Développer le respect mutuel :** Une attention particulière doit être portée au vocabulaire utilisé. Que ce soit celui de l'équipe encadrante ou celui employé par les enfants. Afin que le respect se fasse lorsqu'un enfant oublie une consigne, l'animateur la lui rappelle et explique les raisons de l'interdit.

⇨ **Respect de l'environnement :**

- *Faire le tri sélectif :* des poubelles à papier sont présentes à côté de chaque poubelle et les bouteilles et briques alimentaires du goûter, ainsi que le verre, sont jetés dans les conteneurs de tri en face du centre.
- *Utiliser dès que possible des matériaux de récupération lors des activités manuelles*
- *Apprendre aux enfants les gestes écocitoyens :* éteindre les lumières lorsqu'il n'y a plus personne dans la pièce, couper l'eau du robinet lorsqu'on se savonne les mains, etc. et vu que nous sommes l'exemple cela implique de faire ces gestes systématiquement pour les adultes.
- *Eviter le gaspillage :* lors du repas, des activités (ne prendre que le matériel nécessaire)
- *Utiliser les poubelles :* nettoyer après chaque activité, ramasser les déchets lors des sorties en extérieur, etc.

⇨ *La démocratie et la citoyenneté*

Dans la mesure du possible et en collaboration avec la famille et la scolarité

⇨ **Aider l'enfant à devenir adulte, à faire ses choix et à donner ses propres opinions.**

Dans le fonctionnement du centre, nous essayons de permettre cela :

⇨ En accompagnant l'enfant tout au long de la journée, lors des discussions avec lui

⇨ En laissant l'enfant :

- Choisir son activité ou au contraire en le laissant décider de ne pas la faire et jouer à côté du groupe.
- Exprimer son avis et/ou son ressenti lors des temps de rassemblement du matin ou le bilan de la journée lors du goûter

- En le responsabilisant (lui confier des tâches et le mettre face à ses bêtises lorsqu'il y en a)
- En encourageant les prises d'initiatives

⇨ **Accueil des enfants en situation de handicap**

Le centre de loisirs s'engage à accueillir tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap, dans le respect de leurs besoins et de leur rythme. Afin de favoriser leur inclusion et leur épanouissement, un encadrement adapté est mis en place : accompagnement personnalisé, aménagement des activités si nécessaire et collaboration avec les familles. L'objectif est de permettre à chaque enfant de participer pleinement aux temps de loisirs, de partager des expériences collectives et de développer son autonomie, tout en bénéficiant d'un environnement bienveillant, sécurisant et inclusif.

Évaluation

- Une réunion de préparation et de bilan a lieu chaque mardi matin.
- Un bilan global est également effectué en fin d'année scolaire.
- Evaluation de la thématique.